

MISSION

Travaux de charpente
ouverture à la grange des

Les propositions seront reçues jus-
qu'au 10 septembre, à 6 heures
au Bureau de Ville, où sont
affichés les cahiers des charges et les

août 1886.

L'Edilité.

CEMENTS

Pharmaciens.

Les diverses sommes à pla-
cer et en second rang à
pour cent.

M. ANDREY, notaire.

NICHON

Imprimerie de Semsales
du 29, 30 et 31 août.

Musique & danse
de l'INDUSTRIE

BOGNERIE.

Travail avec consentement soit à
par
Spécialiste, Glaris (Suisse).
Remèdes inoffensifs. Moitié
seulement après guérison.
Estimatoire gratis. [227]

M. Ernest Girod,
transféré au premier étage,
Bureau de Ville, Grand'rue
Fribourg. (H 491 F) [387]

AVIS

Épave, munie de bons
verrait à se placer avan-
Fribourg, dans un mé-
tats. — Eau dans le loge-

L'imprimerie du journal
[396]

QUE TOUTS LES
en poudre
EN FEUILLES
DU LÉMAN
MAISON PAYRAUD 90

MOREL-BADOUX

Bulle.

verses, Mais, Son et

ux de sésame,
[68]

poste français

échanger à l'imprimerie

remède très efficace re-
venir promptement, d'une
non douloureuse et sans

aux pieds

millons, verrues

ombreuses attestations

Acetine

Wankmiller à Weilheim.

50. — Dépôts : phar-
LE, Rieter et Sudan;
ce. (H 8551) [193]

OUER

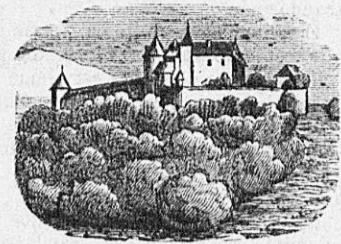
ambre meublée.

journal. [398]

primerie Emile Leuz.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50

» » 6 mois, » 2 —

Pour l'Etranger le port en sus,
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

On s'abonne à tous les bureaux
de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
la ligne ou son espace.

Réclames : 50 cent. la ligne.

Lettres et argents franc de
port.

BULLE, le 3 Septembre 1886.

Fribourg sous l'oligarchie libertarde.

ÉPÎTRE CINQUIÈME

Ce n'est pas d'aujourd'hui que, dans notre canton de Fribourg, le gouvernement excite la cupidité de ses agents en leur offrant la moitié des amendes pour les contraventions qu'ils dénoncent. Ce déplorable système remonte à l'époque des baillis où, pour se mieux attacher les employés subalternes, tous manants et roturiers, on les intéressait à la délation par l'appât d'une bonne part de l'amende. A l'époque de l'avènement du gouvernement démocratique et libéral de 1830, on était encore trop imprégné des anciennes idées fiscales pour oser porter la hache à cet abus. Mais nous ne comprenons vraiment pas que le gouvernement de 1848, dont le passage est marqué par la promulgation de la plupart de nos lois fribourgeoises les plus libérales et les plus humanitaires, ne soit pas, lui, revenu aux seules vraies et aux seules saines notions d'une bonne administration de la justice en fait de contraventions.

Depuis 1856, le Code pénal de 1848 a été remplacé par le Code Fracheboud qui, sous quelques rapports, réalise des progrès, mais qui, malheureusement, sous beaucoup d'autres, constitue un recul. Naturellement, on n'a pas osé toucher à la sainte groulette du gendarme. Et ce serait témérité et folie que d'attendre du gouvernement libertard qu'il réforme les vices d'une législation qui rapporte des sous à ses créatures. Aussi bien c'est par la vénalité, par la corruption, par l'argent, que notre excellent gouvernement se tient accroché au pouvoir.

Mais qui sait? Nos excellents pourraient peut-être avoir un bon mouvement. Les élections, au reste, approchent, et il faudra bien annoncer et promettre de nouveau quelque chose à ce brave peuple, sauf à

s'exécuter plus tard comme pour la fameuse réforme judiciaire et pour la petite vicinalité. Cependant, nous aurons M. Python au gouvernail et, n'en déplaise à plusieurs, nous voulons prendre ce pilote nouveau plus au sérieux que l'ancien, M. Théraulaz, qui manquait d'initiative, de tenacité et de conviction. M. Théraulaz était réduit au rôle d'équilibriste; la corde sur laquelle il s'est hasardé à vouloir danser était mal amarrée; M. Python, lui, sera l'incarnation, la personification du régime de la *démocratie populaire*. Nul comme lui n'est apte à prendre la direction et la responsabilité du pouvoir, au point de vue de la politique libertarde s'entend.

Et peut-être M. Python est-il, comme nous, convaincu qu'il est immoral d'exciter les agents du pouvoir, qui touchent déjà un traitement régulier, à signaler les contraventions qu'ils relèvent en leur promettant encore chaque fois la moitié de l'amende qui pourra être prononcée.

Si le gendarme n'est pas assez rétribué par sa solde, qu'on augmente celle-ci, qu'on lui assure une position convenable, comme cela se pratique à Genève, à Neuchâtel et dans le canton de Vaud. Rien de mieux, par exemple, qu'au lieu d'avoir 100 gendarmes (nous en avons juste autant que le canton de Vaud qui cependant a plus du double de notre population), nous réduisions la troupe à 50 ou 70, qu'on élève le prêt jusqu'à 4 ou 5 fr. par jour, mais qu'on recrute alors ces agents de la police cantonale parmi les gens d'éducation et de conduite irréprochable. La police ne saurait certainement qu'y gagner. Est-ce que le maintien de l'ordre public et de la tranquillité exige que ces argousins soient continuellement aux trousses des habitants du pays pour surprendre une contravention et soutirer une amende? Ne serait-il pas plus convenable, plus honnête, de prévenir poliment les gens des exigences de la police que de les dénoncer brutalement et de les faire condamner à des amendes? C'est, du reste, ainsi que l'on procède à Genève, à Neuchâtel, dans le canton de Vaud, en France, en Allemagne, partout où l'autorité tient à

ne pas tracasser, à ne pas molester inutilement les citoyens.

Sans l'appât de l'amende, est-ce que le gendarme de Gruyères aurait été inquiéter le peintre américain et aurait fourni ainsi l'occasion à ce regrettable incident qui nous a aliéné, pour quelques moments seulement, nous voulons l'espérer, la précieuse sympathie d'un écrivain de grand talent, M. V. Tissot?

(A suivre.)

Bulletin politique.

SUISSE

L'instrument du referendum vient de jouer encore une fois dans le canton d'Argovie où il est, du reste, obligatoire toutes les fois que le Grand Conseil vote une loi d'un intérêt général. Or, dimanche passé, le peuple argovien a accepté par 17,000 suffrages contre 8,000, chiffres ronds, une nouvelle loi de procédure pénale.

Cette semaine et la semaine prochaine ont lieu les manœuvres des deux premières divisions de l'armée fédérale. Il y a environ 25,009 hommes sur pied. La grande revue finale aura lieu dans les environs de Payerne.

Lundi 6 septembre, il y aura à Berne une conférence internationale pour discuter de la propriété littéraire et des droits d'auteur.

Le Conseil fédéral a désigné son président M. Deucher, ainsi que MM. Schenk et Ruchonnet pour le représenter à l'inauguration du palais fédéral de justice qui doit avoir lieu récemment à Lausanne.

ÉTRANGER

C'est au milieu d'un enthousiasme qui va grandissant de jour en jour que le prince Alexandre de Bulgarie fait sa rentrée triomphale dans ses états. Toutes les villes sont illuminées; la population souvent dételle les chevaux de la voiture du prince pour la traîner elle-même à travers les rues.

Le Czar naturellement est furieux, mais il paraît que, pour le moment du moins, l'idée d'une oc-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 11

UN LADRE

PUBLIÉ PAR

C.-G. DELESTRE-POIRSON

Mme Rouillat s'en était aperçue comme tout le monde; mais elle n'attachait à cela d'autre importance que l'avantage d'avoir toujours sous la main une influence précieuse qui pouvait à volonté lui ramener et retenir auprès d'elle son petit-fils.

Quant à la comtesse de Chaltas, quoiqu'elle eût le droit, au nom de sa fille, fiancée presque officielle du jeune marquis, de s'inquiéter de cette manière d'être, elle ne vit rien et ne songea à rien voir: sa frivolité naturelle effleurait tout.

Cet état de choses durait depuis quelques années, lorsqu'un jour, après une absence plus longue que de coutume de Mme de Favorney, qui avait passé quelques semaines dans la famille de son défunt mari, maître Despréaux le notaire, ordinairement cloué dans son fauteuil par un embonpoint excessif, vint faire à Mme Rouillat une de ces visites dont il était peu prodigue. C'était un événement; mais aussi la circonstance était grave, et cette démarche allait troubler la quiétude complète dans laquelle vivait la bonne grand-mère,

toujours prête à faire face aux dépenses les plus exorbitantes de son cher petit marquis.

Voici ce qui s'était passé deux jours auparavant.

Un confrère était venu trouver maître Despréaux pour qu'il l'aiderait à réaliser la vente faite à un jeune russe, son client, par le marquis Ambroise de Chaltas, d'un bois fort étendu dans le Cher, bois que le marquis tenait de la succession de son père. Ce contrat était fait moyennant la somme de... onze cent soixante-dix mille francs, avancés par le riche Moscovite au jeune Ambroise, à l'occasion, disait-on, d'une course célèbre où les paris étaient montés à un taux excessif, et, qui pis est, à la suite, disait-on encore, d'une liaison passagère, dans laquelle une dame non moins célèbre avait joué le rôle fastueux de Cléopâtre.

On voit que le jeune gentilhomme n'y allait pas de main morte, et que les extravagances auxquelles il se livrait, par dépit peut-être, quand sa tutrice l'abandonnait à lui-même, ne manquaient pas d'une certaine grandeur. Sans ce rapport au moins elles devaient trouver grâce devant l'orgueilleuse faiblesse de la bonne grand-maman.

Celle-ci fut pourtant d'abord un peu étourdie du coup. Cependant elle se remit assez promptement et fit bonne contenance, sauf à se consulter plus tard avec Lucile, revenue à Paris précisément le matin même. Elle se montra à la hauteur de son petit-fils, et elle engagea le digne notaire à faire honneur, avant tout, à la signature du marquis de Chaltas, tous les titres d'ailleurs paraissant réguliers, qu'elle qu'en fût l'origine.

Après quoi, comme c'était l'heure du déjeuner, elle pria maître Despréaux de prendre avec elle ce qu'on est convenu

d'appeler une tasse de thé. Mme de Favorney parut à table; Ambroise, bien entendu, ne manqua pas de s'y trouver, tout aussi imperturbable que s'il n'eût pas aliéné ses bois patrimoniaux, qu'au surplus il n'avait jamais vus et dont il se souciait médiocrement.

Rien n'altéra donc la tranquillité, ni même la gaieté apparente du splendide ambigü; et l'on s'était mis au dessert à parler des nouvelles plus ou moins intéressantes, lorsque maître Despréaux, qui avait lu le matin son *Journal des Débats*, crut devoir féliciter Mme Rouillat sur celle qu'il y avait trouvée: un locataire de l'hôtel, le jeune Emmanuel Raymond, fils d'un client de son étude, élève d'un autre de ses clients, le digne professeur M... (c'était de moi qu'il s'agissait), venait d'obtenir, presque à l'unanimité, le prix proposé pour cette année par l'Académie des sciences morales et politiques.

Le journal ajoutait à ce fait, d'après les bruits qu'il avait recueillis, un éloge anticipé du Mémoire couronné.

Chacun se récria sur l'honneur que ce triomphe faisait jaillir sur l'hôtel. Ici pourtant il n'y avait de vraiment intéressés que les habitants assez inaperçus du petit avant-corps de logis; mais, quand il s'agit d'un succès, tout le monde veut en avoir sa part.

On s'informa alors de ce qu'était réellement le jeune lauréat. Maître Despréaux apprit à la société que M. Raymond, son père, qui était venu demeurer rue de Vaugirard, il y avait alors onze ans environ, était chargé, en vertu d'une procuration bien en règle, des affaires de la famille de Vic, dont il plaçait à Paris les revenus, ou du moins l'excédent des revenus; car cette famille, quoique absente de ses do-

cupation de la Bulgarie par les troupes russes est abandonnée.

En Allemagne, toute la presse catholique et libérale est favorable au retour du prince Alexandre ; mais la presse officieuse est pleine de réticences.

M. Gladstone a écrit une brochure sur la question irlandaise. Il y expose son point de vue d'une manière très nette. Cela a suffi pour le faire abhorrer encore davantage par ses adversaires, les conservateurs anglais.

La France vient de faire une fête anniversaire splendide à l'un de ses grands savants qui est parvenu le 31 août 1886 à l'âge de cent ans, au chimiste M. E. Chevreul qui aimait à s'appeler lui-même le doyen des étudiants de France.

Depuis 1809 où il fut nommé professeur de physique et de chimie au Lycée Charlemagne, Chevreul est resté dans l'enseignement jusqu'en 1879.

Ses travaux scientifiques et ses découvertes sont si nombreux que M. Dupin a pu dire de lui en 1872, date où l'Académie des sciences fêta le cinquantième de son élection : « C'est par centaines de millions qu'on pourrait nombrer les produits dus à ses découvertes. Le monde entier se livre à leur fabrication et trouve dans leur emploi de nouvelles sources de salubrité et de bien-être. »

Chevreul porte allègrement son siècle, c'est-à-dire ses cent années d'âge. Il est encore dans la pleine jouissance de tous ses sens. Il est jovial et ouvert ; il marche droit comme à 40 ans.

Voilà un anniversaire qui vaut certainement mieux que celui de ces grandes victoires dans la guerre, de ces grandes tueries humaines.

L'humanité se souviendra que Chevreul l'a servie et que Napoléon et Bismarck l'ont décimée.

Nouvelles suisses.

Tremblement de terre. — Une secousse légère de tremblement de terre est signalée de divers contrées de la Suisse.

La station météorologique de Berne a constaté vendredi, vers dix heures du soir, un mouvement actif sismographe, pendant que le veilleur de la cathédrale a signalé deux secousses dans la direction du sud au nord.

Dans l'Oberland, la secousse a été ressentie dans plusieurs localités ; de même en Valais.

Ferrage à froid. — Le département militaire fédéral a fait venir il y a quelques mois un maréchal-ferrant anglais qui avait servi longtemps en cette qualité dans l'armée britannique.

Il s'agissait de rendre les instructeurs et quelques forgerons de nos places d'artillerie et cavalerie, familiers avec le procédé de ferrage à froid des chevaux actuellement en usage en Angleterre.

Cet innovation paraît avoir été fort appréciée, à ce que l'on écrit de Berne à la *Züricher Post*, et il est probable qu'avec le temps elle sera définitivement introduite dans notre armée.

Les fers nécessaires sont fabriqués en grand par une fabrique anglaise qui en fournit le continent.

Club alpin suisse. — Le programme de la fête du Club alpin suisse qui aura lieu du 4 au 6 septembre à Winterthour a été arrêté comme suit : Samedi, 2 h. après midi, assemblée des délégués au Casino ; 8 h. soir, réception à la *Couronne* ; dimanche, 10 h., assemblée générale à l'Hôtel-de-Ville. Lundi, excursion

maines, continuait, disait-on, à faire vivre le pays, et une grande partie de ses immenses fermages y restait affectée à l'entretien des pauvres si nombreux de la province. M. Raymond était l'intermédiaire reconnu entre le notaire d'Ancey qui représentait cette famille et le notaire de Paris. C'était d'ailleurs un homme qui paraissait honorable, de mœurs simples et régulières, très économe, trop économe peut-être.

Quant au jeune Emmanuel, toujours absorbé par ses études, maître Despréaux ne l'avait guère vu et ne s'était jamais occupé de lui, pas plus que les maîtres de l'hôtel, réveillés tout à coup de leur indifférence par l'éclat d'un succès proclamé dans les journaux.

Mme de Favorney avait entendu parler autrefois de cette famille de Vic, originaire de la Maurienne, en Savoie. Aux questions qu'elle fit à son sujet, le notaire répondit que Félix-Amédée de Vic, le dernier propriétaire, ayant eu le malheur de perdre d'abord son jeune frère, qui s'était suicidé, disait-on, à la suite d'éclatants désordres, puis une femme qu'il adorait, morte en couches d'un enfant qui n'était pas né viable, avait quitté le pays pour voyager en Orient. C'est ce qui faisait craindre à maître Despréaux que la place dont vivait le père d'Emmanuel ne fût des plus précaires, puisque elle dépendait de la réunion dans une même main de riches domaines, qui, en cas de mort du propriétaire, pouvaient, au premier jour, être dispersés et changer d'administration.

Ces détails appelèrent l'intérêt de la famille sur le jeune lauréat ; Mme de Favorney insista pour qu'on lui en donnât un témoignage ; si bien que, le déjeuner fini, notre notaire commun me fut dépêché en ambassade.

Il faut dire qu'Emmanuel avait reçu, la veille seulement,

à l'Irchel par le Veltheimerberg et le Toggenberg, avec course en bateau de Rudlingen à Eglisau sur le Rhin. A l'ordre du jour se trouveront entr'autres une délibération sur les conditions d'établissement des cabanes du club sur les hautes montagnes, et un rapport de M. le Dr Robert Keller sur les dimensions et l'intensité des couleurs des fleurs des plantes alpines.

Salines. — Les cinq salines suisses ont produit, l'année dernière, 423,786 quintaux métriques de sel se répartissant comme suit : Bex 20,306 quintaux ; Schweizerhalle 170,500 quintaux, et les trois salines argoviennes 232,930 quintaux.

Ligne du Brunig. — Les travaux du Brunig vont commencer la semaine prochaine ; à cet effet, toutes les mesures préliminaires sont déjà prises.

L'assemblée des actionnaires du Jura-Berne-Lucerne, réunie à cet effet, représentait 47,347 actions. Elle a décidé d'augmenter le capital actions de un million et celui des obligations de 4-5 millions afin de pousser la construction de la ligne non seulement de Brienz à Alpnach, mais jusqu'à Lucerne.

Vaud. — Le jury, appelé à juger Rogivue, l'assassin de Gilliéron, de Chexbres, a déclaré Rogivue coupable d'assassinat avec préméditation. Il a admis à l'unanimité les circonstances atténuantes.

Le tribunal a condamné Rogivue à 30 ans de réclusion, à la dégradation, à la privation des droits civiques à vie, aux dépens du procès et à 8,000 fr. d'indemnité à la partie civile.

— *L'Estafette* annonce que la fabrique d'engrais chimiques de Renens aurait fusionné avec celle de Fribourg.

— Dans la journée de mardi, on a compté que plus de treize mille soldats ont passé par la gare de Lausanne ou s'y sont embarqués. Malgré cette cohue, aucun accident n'est arrivé, ce dont on doit vivement féliciter les employés.

Valais. — La Société vinicole de Sion a fixé à 15 fr. la valeur de la brantée de fendant pour la récolte de cette année. La brantée donne environ 38 litres de moût ; le litre reviendrait ainsi à près de 40 cent. Des marchés importants sont déjà conclus à ce prix-là ; les moûts à livrer au milieu de septembre se sont vendus à raison de 45 cent. le litre.

La vigne est très belle en Valais ; on n'y voit pas trace de mildew. La récolte sera aussi abondante qu'en 1885, et la qualité sera bonne.

Genève. — Le Grand Conseil a voté samedi, en dernier débat, la loi qui introduit le vote à la commune. Cette loi étant constitutionnelle, elle sera soumise au peuple. Ensuite d'un amendement présenté par M. Lachenal, le peuple aura à prononcer sur les deux questions suivantes : Acceptez-vous le projet en ce qui concerne le conseil d'Etat ? L'acceptez-vous en ce qui concerne les autres votations ?

La discussion a été fort houleuse. M. Pierre Moriaud a essayé de nouveau de proposer l'ajournement indéfini. Cette proposition a été rejetée par 46 votants contre 44. M. Pierre Moriaud a attaqué violemment les démocrates, prétendant qu'il profitaient d'une majorité de hasard résultant de la mort de plusieurs députés radicaux.

— Les journaux signalent un crime atroce commis à la Cluze. Une dame Pattay avait obtenu son divorce, depuis lors elle faisait des ménages pour vivre, elle et ses trois filles ; elle continuait à être l'objet des menaces de son mari, cordonnier de son état,

une lettre du secrétaire de l'Académie ; il l'avait à peine comprise, et vint aussitôt me la remettre, en m'en demandant l'explication.

« Ma foi ! lui dis-je, presque aussi étonné que lui, je vois, mon cher enfant, que les juges dont je vous ai parlé ont été satisfaits de votre travail, au point même de vouloir donner une forme publique à leur approbation.... car j'avais oublié de vous dire que ces arbitres du bon et du beau, étaient les membres mêmes de l'Académie. »

Une douce émotion se montra sur les traits de mon élève.

« Merci ! » dit-il en me serrant la main.

Puis, se détournant, il s'écria : « Mon père ! »

— Votre père, répondis-je, nous allons le prévenir ensemble.

M. Raymond écrivait quand nous entrâmes chez lui. Une légère indisposition le retenait à la chambre depuis deux jours.

Je commençai par m'accuser d'une grave indiscrétion ; je lui dis que son fils avait entrepris, à mon insu et en dehors du cercle de ses études, un travail passablement ambitieux sur une question académique de haute portée, et que, l'ayant découvert, pour le punir de sa présomption, j'avais adressé le Mémoire à l'Académie.

« Ah ! fit M. Raymond d'un ton impassible, et sans quitter sa plume ; qu'est-il devenu, ce Mémoire ? Aurait-il par hasard mérité quelque mention, quelque accessit ? »

— Ni mention, ni accessit, repris-je, mais le prix, le prix !

— Ah ! dit-il avec la même impassibilité apparente, c'est bien ; je lui sais gré.... à vous aussi, mon cher professeur... »

mais vivant d'expédients. Samedi soir, la femme Pattay accompagnait sa fille une tailleuse, lorsque son mari survenant s'élança sur sa femme et lui porta deux coups de tranchet, puis il s'attaqua à sa fille, qu'il atteignit à la cuisse. La mère atteinte au foie est morte samedi matin ; la blessure de sa fille n'a pas de gravité. Le meurtrier a été arrêté.

Berne. — Le canton de Berne, d'après une statistique officielle du département de l'intérieur, a 616 distilleries dont 239 à vapeur ; 15 distilleries nouvelles ont été créées l'année dernière.

Ces usines ont produit l'an dernier 2,900,000 litres de schnaps ; cette masse a été consommée presque exclusivement dans le canton ; 300,000 litres seulement ont été exportés dans d'autres cantons !

En outre, il a été accordé, l'année dernière, 4135 autorisations pour distiller des fruits ; le fisc a perçu sur ces autorisations des droits pour 184,000 francs.

Huit districts seulement n'ont pas de distilleries : Courtelary, Franches-Montagnes, Frutigen, Interlaken, Oberhasle, Gessenay, Haut et Bas-Simmthal.

Le district de Laufon est celui qui produit la plus grande masse de schnaps : 625,000 litres ! Et elle se consomme sur place !

Le département de l'intérieur prévoit que la loi fédérale va supprimer, en fait, la plupart de ces usines à schnaps.

— 28 personnes de Wasen ont été gravement malades d'avoir mangé de la viande provenant d'un poulain. Cet animal avait été abattu, paraît-il, à la dernière heure, alors que la maladie lui avait déjà totalement corrompu le sang.

Un enfant est mort de la fièvre violente produite par cette nourriture infectée, et plusieurs personnes qui, sans avoir mangé de cette viande, avaient soigné cet enfant, ont donné, quelques jours après, de symptômes de la même fièvre.

— Depuis quelques jours, on signale l'arrivée dans la ville fédérale d'une mission composée d'une douzaine de Cambodgiens accompagnés d'un officier français ; ils parcourent l'Europe dans le but de s'instruire. Le président du gouvernement, Dr Gobat, les a reçus hier après midi.

Zurich. — M. Salomon Bleuler, ancien conseiller national, outre divers dons de bienfaisance, a légué à la ville de Winterthour 40,000 francs avec libre disposition de l'emploi.

— L'affluence des étrangers à Zurich est fort grande. On attend des trains de plaisir de Paris, Bruxelles, Stuttgart et Strasbourg. On compte sur une arrière-saison favorable aux hôtels.

Schwytz. — On a volé, dans la nuit du 19 au 20 août, des valeurs et de l'argent pour une somme de 17,200 francs, à Wangen. Mille francs de récompense sont promis à la personne qui découvrira l'auteur du vol.

Nouvelles étrangères.

France. — Le typhus règne à Toulon. On place les troupes de la garnison dans la campagne sous la tente. L'Orne, avec 460 déportés, est rentré à Toulon, à la suite d'une révolte à bord.

— Lundi soir, à sept heures, un orage épouvantable s'est déchaîné sur la ville de Reims. Le quartier Cères a particulièrement souffert. Les caves ont été inondées. Trois maisons se sont écroulées.

Tout à coup il pâlit, et sa tête se renversa sur le dossier de sa chaise. Emmanuel courut à lui ; nous le primes dans nos bras, tout alarmés....

« Qu'est-ce donc ? demanda-t-il en se ranimant. Ne vous inquiétez pas, ce ne sera rien ; depuis deux jours j'ai parfois des éblouissements, mais cela ne dure pas.... tenez, c'est déjà passé. »

Et il se leva pour nous montrer que la force lui était revenue. En même temps il serra fortement la main de son fils.

Ce fut donc le lendemain, comme je l'ai dit, que maître Despréaux, en sortant de chez Mme de Roullat, vint me faire part d'une invitation à dîner que cette dame me priait de transmettre au jeune lauréat et à son père, en m'engageant à les accompagner.

Cette invitation était faite pour le mardi de la semaine suivante, jour même de la séance académique où mon élève devait être couronné.

Je fis tout de suite pressentir un refus au digne notaire ; car je connaissais la répugnance invincible de M. Raymond à mener son fils dans le monde, et surtout à y paraître lui-même, soit la crainte de la dépense, soit amour de la solitude, soit tout autre motif intime qui m'échappait.

Je devais cependant, pour la forme au moins, lui communiquer les obligantes avances des propriétaires de l'hôtel. Comme je m'y attendais, il s'excusa personnellement sur sa santé, sur ses affaires ; mais à ma grande surprise, il se montra fort content que son fils trouvât cette occasion de se produire, sous mes auspices, dans un salon de bonne compagnie, et il chargea M. Despréaux de remercier ces dames en notre nom.

(A suivre.)

CANTON

M. Ph. Fournier, annoncé le décès de son père, qui l'honore.

Il a donné tout son bien, à l'Etat de la maison de correction vicieux des communes.

La fondation de encore mieux, s'il n'y avait pas les catholiques et c'était son affaire quand même être l'Etat.

Chasse. — Dans le canton de la région de l'Etat, en raison de la hausse du prix de la viande, le prix de la viande est de 70 francs le prix de la viande.

Cette mesure a été prise des chasseurs de renoncer à la chasse, nous en avons qui attribuaient ce nom à Diana.

Ensuite de renseignements, il a été décidé que la viande de cette mesure et qu'elle sera de 70 francs le prix de la viande dans sa récente pétition au Conseil que le prix de la viande comme précédemment.

M. Léon Bullet, Crédit agricole de la région de l'Etat.

Le chef de train de l'accident de Guir de Fribourg.

La société la Diableux chevreuils pour peupler le territoire.

Un ouvrier badois d'épilepsie, s'est tué dans les bords de la mer.

Le chef de train de l'accident de Guir de Fribourg.

La société la Diableux chevreuils pour peupler le territoire.

Un ouvrier badois d'épilepsie, s'est tué dans les bords de la mer.

Le chef de train de l'accident de Guir de Fribourg.

La société la Diableux chevreuils pour peupler le territoire.

Un ouvrier badois d'épilepsie, s'est tué dans les bords de la mer.

Le chef de train de l'accident de Guir de Fribourg.

La société la Diableux chevreuils pour peupler le territoire.

Un ouvrier badois d'épilepsie, s'est tué dans les bords de la mer.

Le chef de train de l'accident de Guir de Fribourg.

La société la Diableux chevreuils pour peupler le territoire.

Un ouvrier badois d'épilepsie, s'est tué dans les bords de la mer.

Le chef de train de l'accident de Guir de Fribourg.

La société la Diableux chevreuils pour peupler le territoire.

Un ouvrier badois d'épilepsie, s'est tué dans les bords de la mer.

Le chef de train de l'accident de Guir de Fribourg.

La société la Diableux chevreuils pour peupler le territoire.

CANTON DE FRIBOURG

M. Ph. Fournier, conseiller d'Etat, dont nous avons annoncé le décès samedi passé, a fait un testament qui l'honore.

Il a donné toute sa fortune, sauf quelques legs pieux, à l'Etat de Fribourg à charge de créer une maison de correction ou de discipline pour les enfants vicieux des communes catholiques du canton.

La fondation de M. Fournier serait à notre avis encore mieux, s'il n'avait pas fait de distinction entre les catholiques et les protestants. Mais après tout, c'était son affaire et ses dernières volontés doivent quand même être bénies.

Chasse. — Dans sa séance du 17 courant le Conseil d'Etat, en raison de l'ouverture de la chasse au chamois dans le district à ban, a décidé de porter à 70 francs le prix du permis de chasse dans les hautes régions. Cette mesure a mécontenté un certain nombre des chasseurs de notre district qui seront obligés de renoncer à prendre ce permis, vu son excessive cherté. Nous en avons entendu même quelques-uns qui attribuaient cette décision aux démarches de la Diana.

Ensuite de renseignements pris, nous pouvons déclarer que la Diana est complètement étrangère à cette mesure et que, loin de demander cette élévation du prix du permis de montages, elle a proposé dans sa récente pétition au Conseil d'Etat et au Grand Conseil que le permis dans les hautes régions coûtât comme précédemment 40 francs.

M. Léon Bullet, député, a été nommé directeur du Crédit agricole de la Broye.

Le chef de train Cruchon, l'une des victimes de l'accident de Guin, est mort lundi matin à l'hôpital de Fribourg.

La société la Diana a fait l'acquisition de quatre beaux chevreuils qui ont été lâchés jeudi à Cerniat pour peupler le territoire nouvellement mis à ban.

Un ouvrier badois sujet, paraît-il, à des attaques d'épilepsie, s'est tué en tombant d'une paroi de rochers des bords de la Singine près d'Ueberstorf.

GRUYÈRE

Foire de la Saint-Denis à Bulle.

Nous rappelons que la grande foire de Bulle de la Saint-Denis aura lieu les mercredi 6 et jeudi 7 octobre 1886, et non les 13 et 14 octobre.

Surlangué.

Nous avons la satisfaction d'annoncer que la fièvre aphteuse a maintenant disparu complètement de tout le pays et que le ban est partout levé.

Tir de Bulle, les 12, 13 et 14 septembre.

Chaque année, la Société des carabiniers de Bulle donne, à la date de la Bénichon, un grand tir libre à la carabine où sont conviés tous les tireurs de la contrée aussi bien que du dehors.

Outre les cibles dites tournantes, c'est-à-dire celles où la recette est répartie aux mouches ou coups touchés le plus près du centre, il y a trois bonnes cibles, Société, Moléson et Bulle.

La Société des carabiniers de Bulle invite cordialement tous les tireurs du canton et du dehors à venir prendre part au concours.

Tout le monde peut prendre part au tir à toutes les cibles, même à la cible Société, moyennant, pour cette dernière, un supplément de 5 fr. pour la première passe, car la société affecte en prix à cette cible 5 fr. par tireur sociétaire.

Voir du reste le plan de tir qui sera affiché et adressé gratis à qui en fera la demande.

Le Comité.

Nous voulons réparer un oubli.

Il y a quelque temps, nous remettions à l'impression un petit entrefilet pour annoncer les succès obtenus par deux de nos compatriotes, MM. Gillet, Jean, de Montbovon et Le Pâquier, qui a obtenu un diplôme de licencié en droit, et Barras, Paul, de Châtel-sur-Montsalvens et Bulle, qui a obtenu son brevet de bachelier-ès-lettres; mais l'abondance des matières avait obligé de renvoyer à plus tard cette publication qui a été perdue de vue jusqu'à aujourd'hui.

Prière de nous excuser.

Société de gymnastique de Bulle.

Dimanche 5 courant, course à Grandvillard. Départ du local à 1 heure.

Les membres passifs sont invités à y assister. Les jeunes gens intentionnés de se faire recevoir de cette société sont priés de s'annoncer au moniteur, J. FORSTER, ou au président, L. COLLAUD.

Dimanche dernier, notre aimable Société de gymnastique, nous a donné une charmante représentation, avec le concours de l'infatigable Société de musique.

A 2 heures et demie, l'alerte petite troupe, en manches de chemise, écharpe rouge à la ceinture, pantalons blancs descendant jusqu'au genou et bas blancs, faisait cortège en ville précédée de la fanfare pour se rendre sur la place du Tir où sont établis les engins et appareils.

Nous avons constaté avec la plus vive satisfaction que de grands progrès sont déjà obtenus et que la section de gymnastique de Bulle, avec un peu de persévérance, ne tardera pas à prendre un rang honorable.

Courage donc, jeunes amis! Tenez haut et ferme le drapeau de la Gruyère!

Nous ne voulons cependant pas laisser échapper cette occasion sans rappeler notre jeune Société de gymnastique à la bienveillance du public bullois. Une société de gymnastique est pour une localité comme Bulle un ornement aussi bien qu'un titre d'honneur. Appuyons et encourageons donc nos gymnastes à l'égal de nos musiciens et de nos chanteurs!

Toujours en avant la Gruyère!

Bulle, le 3 septembre 1886.

Au journal la Gruyère, à Bulle.

Comme habitant de la ville de Bulle et contribuable, je viens vous prier de bien vouloir prêter l'hospitalité de votre journal à la question suivante:

Serait-il vrai que l'Administration communale de notre ville aurait refusé de s'intéresser à une demande de recevoir à Bulle le cours de répétition d'un bataillon de carabiniers?

Cela me paraît tellement extraordinaire que je n'ai pas voulu croire ce que pourtant l'on m'affirmait à ce sujet.

Il faudrait une bonne fois qu'à Bulle on finit par admettre ce qu'on a déjà fait à Fribourg, que les décisions du Conseil communal qui intéressent la commune dans son ensemble fussent rendues publiques. De cette façon, nous nous rendrions un compte plus juste de la valeur de nos administrateurs. X.

AGRICULTURE

Etat de division des engrais minéraux.

Un fait applicable à tous les corps, c'est qu'il existe une relation intime et remarquable entre leur forme et leurs propriétés. L'exemple le plus connu est fourni par l'influence évidente que la forme d'un combustible exerce sur son pouvoir calorifique. On sait fort bien en économie domestique que, pour la même quantité de bois de feu, l'on obtient de beaucoup meilleurs résultats, quand il est débité en petits morceaux que quand il est en grosses pièces ou troncs d'arbres non divisés. C'est pourquoi on ne craint pas les frais et même les pertes qui résultent du sciage et de la fente des bois de feu, certain que ces dépenses sont compensées par une augmentation des effets calorifiques. Le professeur A. Vogel a montré que l'effet calorifique d'une tourbe transformée en morceaux sphériques est plus que deux fois supérieur à celui de cette même tourbe en morceaux prismatiques. La forme exerce une influence non moins grande sur la solubilité de certaines substances, notamment de celles que l'on considère ordinairement comme insolubles ou difficilement solubles dans l'eau. Telle substance à l'état de gros morceaux bruts est peu ou pas soluble dans l'eau, tandis qu'elle se dissout étant réduite à l'état de poudre fine. Le fait est important au point de vue de l'absorption dans le sol des éléments minéraux des plantes. Des engrais minéraux incorporés au sol à l'état de masse brute peuvent opposer une très longue résistance à leur transformation. Mais une fois que la désagrégation a commencé et que la matière tombe en poussière, la transformation marche rapidement et les éléments nutritifs sont abondamment mis à la disposition de la végétation.

Il en résulte évidemment que l'on doit répandre sur les terres les farines fertilisantes, la farine d'os surtout dans un état aussi ténu que possible; dès lors les acides des extrémités radicales des plantes, aussi que l'acide carbonique du sol pourront plus aisément les dissoudre. Des fabriques sont parvenues à obtenir une poudre pour ainsi dire impalpable.

Pour la poudre d'os, un bon état de division est tel qu'elle passe à travers un tamis dont l'écartement des mailles est de 12 à 14 millimètres.

Ainsi en général ce que l'on nous vend sous le nom de poudre d'os n'est pas assez fin, pas assez divisé pour donner tout son profit.

Bouillie bordelaise contre la maladie des pommes de terre.

Dans les pays de vignobles on emploie, pour combattre une maladie cryptogamique de la vigne connue sous le nom de Mildiou, un mélange de sulfate de cuivre (vitriol bleu) et de lait de chaux, que l'on désigne d'ordinaire du nom de bouillie bordelaise. Ce mélange, répandu au pulvérisateur, a également donné d'excellents résultats pour combattre la maladie des tomates et celle des pommes de terre, dues toutes deux à un même parasite, le *Peronospora (Phytophthora) infestans*.

Le traitement des pommes de terre par la bouillie bordelaise a donné à un cultivateur du Médoc, M. Jouet, des résultats des plus satisfaisants.

Il a cultivé en pommes de terre trois champs d'une contenance totale d'environ trois hectares. Les deux premiers champs ont été aspergés une seule fois, en juin, dès l'apparition de la maladie. Le troisième n'a reçu aucun traitement. Les pommes de terre de ce dernier ont été dévastées par la maladie et portent des tubercules très petits et mal développés, tandis que le feuillage dans les deux champs qui ont été traités est encore presque vert et ne présente que de rares points d'attaque. On compte qu'ils donneront une abondante récolte.

On a préparé une semblable expérience à l'école d'Ecully; les pommes de terre y ont été traitées préventivement à la bouillie bordelaise, en laissant des lignes sans traitement comme témoins, mais la maladie n'y a pas encore apparu.

Bien que l'expérience faite par M. Jouet soit encore isolée, elle me paraît cependant, écrit M. E. Prillieux, suffisante pour que l'on possède, pour combattre la maladie de la pomme de terre aussi bien que celle des tomates, un remède très efficace et d'un facile emploi.

BIBLIOGRAPHIE

Essais de critique.

Nous n'avons pas besoin de signaler longuement le nouveau livre qui vient de paraître à la librairie Giraud, 18 rue Drouot, Paris. Prix 3 fr. 50. Sous ce simple titre: *Essais de critique*, M. Charles Fuster passe en revue tout ce que la littérature moderne offre aux curieux. Les œuvres de nos écrivains sont analysées, dans ce livre, avec une merveilleuse pénétration et une sorte de fougue sincère qui fait aimer le jeune et brillant critique.

Le livre s'ouvre par une solide étude sur Jules Vallès; et il se continue par des pages un peu paradoxales, mais très entraînantes, sur Marc-Monnier et sur Victor Hugo; l'article sur le *Pessimisme* et M. Paul Bourget est vraiment beau, ému et délicat: voilà de la psychologie qui sera goûtée, non seulement des lettrés et des artistes, mais même des femmes. La fin de cet article est presque poignante. Les mêmes qualités se retrouvent surtout dans *l'Impersonnalité en littérature* et la *Poésie décadente*.

Dans l'article sur M. Théodore de Banville, nous remarquons de somptueuses et chatoyantes descriptions, tandis que certains paragraphes du *Livre à faire* nous ont étonnés par la profondeur de leurs analyses.

Une foule de journaux ont reproduit, en entier ou par fragments, l'étude sur la *Littérature de passion*; c'est un des plus complètes de ce livre si rempli de choses.

Signalons encore, en regrettant de ne pouvoir nous y arrêter, les pages violentes sur M. Jean Richelin, l'ample et magistrale étude sur le *Roman naturaliste*, — le morceau capital du livre — puis un article de théâtre singulièrement généreux et hardi, une étude sur M. Pierre Loti, étude pénétrante et fine, enfin, après les larges paraphrases de: *A propos d'amour*, les dernières pages du livre, que M. Charles Fuster intitule: *Dans mille ans*.

Pour nous résumer, voici un livre vraiment éloquent et fort. C'est une œuvre de réaction aigüe contre le naturalisme et le pessimisme du jour. Ajoutons que cette œuvre est écrite en style vivant et mouvementé, dans une langue merveilleusement colorée. Les *Essais de critique*, dont la deuxième édition vient de paraître, seront un grand succès pour M. Charles Fuster. Nous y renvoyons tous les lettrés et tous les curieux.

Mercuriale du marché de Bulle

le 2 septembre 1886.

	Fr.	Ct.	Fr.	Ct.
Froment (halle) . . . les 100 kilos	18	—	à	20
Avoine » 100 »	16	—	à	18
Pommes de terre . . . » 20 litres	1	—	à	1 20
Pores gras (marché) . le 1/2 kilo	—	45	à	— 48
Beurre le 1/2 kilo	1	30	à	1 35
Oeufs la douzaine	—	80	à	— 90
Viande de bœuf . . . le 1/2 kilo	—	60	à	—
Viande de mouton . » »	—	70	à	—
Viande de veau viv. . » »	—	45	à	— 48
Pain blanc » »	—	36	à	—
Fromage gras » »	—	50	à	— 55
Fromage maigre . . . » »	—	30	à	— 40
Fromage blanc (sérac) » »	—	15	à	— 18

Berne, le 12 mai 1886. Je certifie que les Pilules suisses du pharmacien Brandt, à Zurich, m'ont guéri complètement d'hémorrhoides dont je souffrais depuis plus de trois ans. Je ne puis qu'en recommander l'usage à tous ceux qui souffrent, ils verront bientôt leur santé se rétablir.
Louis Granger, relieur, Postgasse 60.

SOUSSION

Divers travaux de charpente et de couverture à la grange des Halles.

Les soumissions seront reçues jusqu'au vendredi 10 septembre, à 6 heures du soir, au Bureau de Ville, où sont déposés les cahiers des charges et les plans.

Bulle, le 26 août 1886.
397] *L'Edilité.*

F. BUGNON

médecin-chirurgien-dentiste à FRIBOURG

se rend à Bulle, hôtel de l'Union, à Romont, hôtel du Cerf, à Châtel-St-Denis, hôtel de Ville, tous les jours de foire.

Opérations et posage de dents sans douleurs, système américain.

Gouttes Péruviennes pour la guérison instantanée des dents douloureuses; dans toutes les pharmacies à 1 franc le flacon. [73



Fabrique et retailage DE

LIMES

Le soussigné a l'honneur d'aviser MM. les industriels de la ville de Bulle et de la campagne qu'il tiendra son dépôt tous les jours de foire, ainsi que le second jeudi après la foire, sur la place du Tilleul, à Bulle.

Les personnes qui voudront bien lui apporter du retailage seront satisfaites par un travail prompt et soigné.

On trouvera un grand choix de limes et râpes neuves, ainsi qu'à échanger.

Râpes de différentes formes pour les dents du bétail.

A. Raggembass, fabricant de limes, successeur de Ph. Guidi, 402] 261 rue de Morat, Fribourg.

Plus de maux de dents en employant d'après prescription les **ALIOPES** de Ruesch-Meyer, Kreuzstrasse près Aarbourg, qui surpassent tous les remèdes employés jusqu'à ce jour. — On est prié de se méfier des contrefaçons.

En vente chez SUDAN, pharmacien, à Bulle. — Prix : 80 cent. le flacon. [400

OMBRELLES

Hautes nouveautés de Paris, depuis 2 fr. 50.

Ombrelles pour fillettes depuis 90 cts.

Parapluies et encas, dit bains de mer, depuis 2 fr. 80.

Grand choix de NATTES toutes en cheveux, depuis 1 fr. 50.

Chez Aimé MARGOT, coiffeur-parfumeur, à Bulle. [336

En vente à l'imprimerie de ce journal :

Etiquettes gommées

pour vins et liqueurs à 30 et 40 centimes le cent.

TUILES DE ZURICH
même modèle que celles d'Altkirch
DE LA
GRANDE BRIQUETERIE MÉCANIQUE DE ZURICH
— INDUSTRIE NATIONALE —
Garanties contre la gelée et les intempéries les plus rigoureuses.
PRIX EXCEPTIONNELLEMENT RÉDUITS
Chez : F. PILLAUD, à Fribourg;
Eugène WEBER, au dépôt gare Bulle.
389]

Société de secours mutuels de la Gruyère.
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE dimanche 5 septembre 1886, à 2 heures après midi, au Tirage, à Bulle.
TRACTANDA
1° Réceptions.
2° Nomination des vérificateurs des comptes pour 1886.
3° Propositions individuelles.
Les personnes qui voudraient se faire recevoir de la société devront fournir une déclaration de santé d'un médecin à leur choix et déposer la finance d'entrée auprès d'un membre du comité jusqu'au vendredi 3 septembre, au soir.
395] **LE COMITÉ**

Attention.
Potagers, fourneaux, coffres-forts, meubles de jardin, savoir : maisonnettes, tables, bancs, chaises, etc.
Ouvrages de bâtiments, comme : balustrades, volets en fer, etc., sur commande.
Travail très soigné et garanti. Prix modéré. [277
Se recommande **FORSTER, serrurier, à BULLE.**

ALCOOL DE MENTHE AMÉRICAINE
!!! Plus d'indigestions ni maux de cœur, par l'anticholérique ou le seul véritable alcool de menthe américaine. Les flacons sont 12 % plus grand que toutes les autres marques. — 20 diplômes et médailles depuis 1875. Voir prospectus.
Se vend le flacon à 1 fr. 50 cts., chez Joseph Moura, négociant, à Bulle. [228

AVIS
Le soussigné se recommande à la bienveillance du public pour tous les
TRAVAUX DE SERRURERIE
Il s'efforcera de satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.
Jules MAZONI, serrurier, Grand'rue (maison Gorgon Jolliet), BULLE
385]

BANQUE POPULAIRE SUISSE
Succursale de Fribourg
Taux pour les prêts sur nantissement de bonnes valeurs publiques
3 1/2 % net à 3 mois
4 1/2 % net à 6 mois
sur billets d'un montant supérieur à 1000 fr.
Fribourg, le 31 mars 1886.
186] **La direction.**

AVIS
Une cuisinière, munie de bons certificats, trouverait à se placer avantageusement à Fribourg, dans un ménage sans enfants. — Eau dans le logement.
S'adresser à l'imprimerie du journal qui indiquera. [396

PLACEMENTS hypothécaires.
Je dispose de diverses sommes à placer en premier et en second rang à 4 1/2 et 4 3/4 pour cent.
166] **A. ANDREY, notaire.**

Ch. Broillet
Médecin-Chirurgien-Dentiste
A FRIBOURG
sera à BULLE, Hôtel des Alpes, tous les jours de foire.

Au moulin de Bulle: Echanges de grains
et MOUTURES diverses à façon.
Prix modérés. [390]

A. DEMIERRE
médecin-chirurgien-dentiste, à BULLE, au 2^{me} étage de la maison dite des Chanoines, près de l'église.
Dentiers complets et partiels, d'après les systèmes les plus nouveaux. [28
Placements hypothécaires
au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garanties. — S'adresser au
24] **Notaire Favre, Bulle.**

CACAO SOLUBLE Suchard
EXCELLENTE QUALITÉ
PRÉPARATION INSTANTANÉE

M. le notaire Alfred LAUDAT a transféré son bureau à la maison Perrier, à Châtel-Saint-Denis. (OFr 825) [393
Le bureau de **M. Ernest Girod, avocat, est transféré au premier étage, café de l'Hôtel de Ville, Grand'rue N° 4, à Fribourg. (H 491 F) [387**

On demande
une fille connaissant la tenue d'un ménage et d'un jardin. [392
S'adresser au bureau du journal.

PLUS SOLUBLE QUE TOUS LES Cacaos en poudre
CACAO EN FEUILLES
DU LÉMAN
ANCIENNE MAISON PAYRAUD 90

Incontinence d'Urine. Atonie de la vessie.
ATTESTATION
Mon fils, depuis l'enfance déjà, souffrait d'incontinence d'urine et d'atonie de la vessie. Tous les moyens employés ne pouvaient pas le soustraire à ce mal.
Enfin, nous nous mimes en relation avec M. Bremicker, méd. prat. à Glaris, qui se chargea de traiter l'enfant par correspondance. Il eut un excellent résultat : de nuit à nuit, on constata une amélioration sensible et en peu de temps le mal avait complètement disparu. Les moyens appliqués étaient des plus inoffensifs.
En rendant public le cas par ces lignes, je voudrais bien encore ajouter que M. Bremicker garantit le succès dans chaque maladie curable.
Schwäbisch-Steffisbourg, sept. 1885.
Rob. Rychiger.

A LOUER
Une jolie chambre meublée. [398
S'adresser au journal.

Timbres-poste français
à vendre ou à échanger à l'imprimerie du journal.

Echappé
une petite chienne jeune, manteau noir et pattes blanches, oreilles droites, museau court, deux taches jaunes sur les yeux.
Prière de la ramener contre bonne récompense à son domicile, pinte du Gibloux, à Gumefens. [403

En vente à l'imprimerie de ce journal :
LE TYPE ACCOMPLI
DE LA

BÊTE BOVINE
par Adolphe KRÉMER
Prix : 2 fr.
Bulle. — Imprimerie Emile Leuz.

PA. 2 M. Sch
CINQUIÈME ANNÉE
PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse: 1 an, 6 mois, 3 mois, 1 mois
Pour l'Etranger le port payable d'avance
Prix du numéro: 1 centime
On s'abonne à tous les bureaux de poste.
BULLE, 1
Fribourg sou
Payer des primes immorales. Le métier visagé comme un...
Il y a, au reste, un rapporteur qui encourage ce que...
Les agents de la... l'exécution des lois...
quent, pour dénu... qu'ils relèvent. C...
prétextent serment... ment envers et co...
Est-il donc beso... agents de la polic...
juré de remplir... payés pour rempl...
perspective d'un... c'est tenir peu de...
qu'il oubliera son... encore un bénéfice...
autre côté, c'est... une situation ano...
l'exactitude de la... elle.
Prenons un exe... pour contraventi...
l'avoir vu un tel... tel pâturage.
De son côté, N... que, le jour en q...
trouvait à quatre... assermenté affir...
Le doute peut
FEUILLE
UN
C-G
Le jour de la séa...
gré l'attrait de cet...
départit pas de sa...
bras-dessus, bras-d...
néreux, le petit voy...
plutôt il n'avait re...
cherchées par la br...
profusion à la parti...
questions de scienc...
cimonie, et pour ai...
sonnes directement...
Nous nous plaça...
partie la moins en...
que entièrement ga...
les plus nouvelles;...
l'apparence d'un c...
des robes et des ch...
ment d'ailleurs le t...